



Au Conseil communal  
de et à  
1530 Payerne

Payerne, le 29 janvier 2026

### **COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **1. swiss aeropole SA, nouveau Conseil d'Administration**

Après l'arrivée de Monsieur Serge Reymond en tant que Président en 2025, le Conseil d'Administration de swiss aeropole SA a été renouvelé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Dès cette date, ses membres sont les suivants :

- Monsieur Serge Reymond, ;
- Monsieur Jakob Baumann ;
- Madame Isabelle Chappuis ;
- Monsieur Cyril Halter ;
- Monsieur Alain Lapaire ;
- Madame Christel Losey Mosimann ;
- Monsieur Lionel Voinçon.

Le communiqué de presse contenant tous les détails de ce changement, transmis par e-mail à l'ensemble du Conseil communal en date du 14 janvier 2026, est annexé au présent document.

#### **2. Accompagnement du service des Finances, mandats à BM & Partenaires**

Dans le contexte de la vacance du poste de Cheffe ou Chef du service des Finances, et au regard de délais impératifs pour la Commune, notamment le bouclage des comptes, le début d'une nouvelle législature ainsi que la transition vers le MCH2, la Municipalité a mandaté l'entreprise mentionnée en titre.

Cette dernière accompagne la Commune depuis le 20 janvier 2026 dans le cadre de deux volets distincts :

- le soutien au pilotage du service des Finances jusqu'à l'entrée en fonction d'une nouvelle ou d'un nouveau chef de service ;
- l'accompagnement de la Commune dans la conduite de la transition vers le modèle comptable harmonisé MCH, au moins jusqu'à la fin de l'année 2026.

Ces mandats externes n'ont pas été budgétisés en raison de leur caractère imprévisible entraîné par la vacance du poste de Cheffe ou Chef de service des Finances. Ils seront dès lors intégrés dans un prochain préavis soumis au Conseil communal.

Les mandats seront scindés en deux parties, les trois premiers mois seront considérés comme des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, tandis que le reste des mandats fera l'objet d'un crédit complémentaire au budget 2026.

### 3. Entente Payerne – Montagny, sortie

La vente des parts de communauté, actant la sortie formelle de l'entente Payerne-Montagny, a été signée avec la Commune de Montagny le 16 décembre dernier (préavis n° 07/2024). Le montant de CHF 1'700'000.— a été versé par la Commune de Montagny à la notaire chargée d'instrumenter cette vente. Ceci dit, le montant reste aujourd'hui consigné sur le compte de la notaire dans l'attente de vérifications générales menées dans le cadre de l'enquête administrative portant sur la Commune de Montagny.

### 4. Convention entre la Commune de Payerne et la société de tir « La Campagnarde »

Dans le cadre du traitement du préavis n° 13/2025 relatif aux travaux d'assainissement de la butte de tir du stand de Vers-chez-Perrin, le Conseil communal a expressément demandé que la convention entre la Commune de Payerne et la société de tir La Campagnarde soit signée dans les plus brefs délais, afin de disposer d'un cadre contractuel clair pour la mise en œuvre des travaux d'assainissement.

En réponse à cette demande, la Municipalité informe que la convention sera signée le jeudi 29 janvier 2026.

La convention fixe de manière détaillée les responsabilités de la Commune de Payerne et de la société de tir La Campagnarde, en particulier s'agissant de la réalisation des travaux, de leur financement ainsi que des obligations opérationnelles liées à l'assainissement de la butte de tir.

La signature de cette convention s'inscrit dans la continuité du préavis n° 13/2025 et constitue un préalable nécessaire à la mise en œuvre concrète des travaux d'assainissement validés par le Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

L. Voinçon

La Secrétaire :

C. Thöny



Annexe ment.

# Communiqué de presse

swiss aeropole SA

## Nouveau Conseil d'administration de swiss aeropole SA

**Dans une étape clé pour le développement du Business Park de l'Aéropôle, swiss aeropole SA renforce sa gouvernance. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Conseil d'administration s'élargit avec l'arrivée de quatre nouveaux membres aux expertises complémentaires, reflétant l'ambition stratégique, technologique et territoriale du site.**

Le développement du Business Park de l'Aéropôle constitue une priorité stratégique pour l'ensemble de la région. Afin de soutenir cette dynamique et de renforcer sa gouvernance, swiss aeropole SA annonce l'élargissement de son Conseil d'administration dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec l'arrivée de quatre nouveaux membres aux profils complémentaires et à forte valeur ajoutée.

Il s'agit de :

- Jakob Baumann, Administrateur de sociétés actives dans l'industrie de la défense et ancien CEO d'armasuisse
- Isabelle Chappuis, Conseillère nationale, membre de la Commission de la sécurité
- Cyril Halter, Cofondateur de senseFly et ancien COO d'Ecorobotix
- Alain Lapaire, Directeur de la Division Immobilier chez Retraites Populaires

Ces personnalités apporteront au Conseil d'administration des expertises reconnues dans les domaines de l'aéronautique, de la défense, de l'innovation technologique et de l'immobilier. Elles contribueront également, grâce à leurs réseaux étendus, au rayonnement de swiss aeropole dans les milieux politiques, économiques et académiques, tant au niveau national qu'international.

À cette occasion, Jakob Baumann déclare :

*« Mes connaissances et mon expérience de l'ensemble de la chaîne de valeur nationale et internationale dans les secteurs de la défense, de l'armement, des biens à double usage et de l'innovation, ainsi que mes réseaux, constituent des atouts que je me réjouis de mettre au service de l'équipe de swiss aeropole. »*

Isabelle Chappuis souligne :

*« Je me réjouis de contribuer à la dynamisation de l'économie de la Broye autour de l'aéronautique, du spatial et des technologies de pointe. Je veillerai à ce que les intérêts de l'Aéropôle soient pleinement intégrés tout au long du cycle décisionnel des projets fédéraux de développement et d'investissement dans des domaines à forte dimension sécuritaire et stratégique. »*

Pour sa part, Cyril Halter indique :

*« Grâce à mon expérience d'entrepreneur industriel, je souhaite contribuer au développement de l'Aéropôle, favoriser une croissance durable et créatrice de valeur pour l'ensemble de l'écosystème, et renforcer les synergies industrielles et technologiques avec l'aéroport de Payerne. »*

Enfin, Alain Lapaire précise :

*« Je suis très motivé à l'idée de contribuer au développement de swiss aeropole en mettant à profit mon expérience et mes compétences en matière de valorisation immobilière, du développement à la réalisation et à la commercialisation. »*

Les actionnaires de la société, soit la Commune de Payerne et la Coreb, continueront d'être représentés au sein du Conseil d'administration, respectivement par Lionel Voinçon, Syndic et Christel Losey Mosimann, Secrétaire régionale garantissant ainsi un ancrage institutionnel fort et une cohérence étroite avec les priorités de développement régional. Madame Monique Picinali a, quant à elle, démissionné du Conseil d'administration dans le contexte de réorganisation de celui-ci.

La Présidence de swiss aeropole SA est assurée par Serge Reymond depuis le 14 octobre 2025.

Au cours du premier semestre 2026, le Conseil d'administration aura pour priorité de définir la stratégie de swiss aeropole SA pour les cinq prochaines années, ainsi que d'examiner les modalités de son financement.

Les partenaires institutionnels et économiques sont convaincus que l'expérience et les réseaux de ces quatre nouveaux administrateurs constitueront un apport déterminant au développement du Business Park de l'Aéropôle et, plus largement, à l'attractivité et au rayonnement de l'ensemble de la région.

Ville de Payerne, COREB et swiss aeropole SA

Payerne, le 14 janvier 2026

**Contacts :**

Lionel Voinçon, Syndic de Payerne – 078 906 84 16

Christel Losey Mosimann, Secrétaire régionale de la COREB – 078 604 75 21

Serge Reymond, Président de swiss aeropole SA – 079 628 10 94